



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

organisation des filières de l'enseignement supérieur

Question au Gouvernement n° 127

Texte de la question

ORGANISATION DES FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin, pour le groupe La France insoumise.

Mme Sabine Rubin. Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la situation de l'université est préoccupante. En ce moment même, les syndicats étudiants sont mobilisés devant votre ministère pour protester contre le sort réservé aux « sans-fac ».

Le 19 septembre, ce sont plus de 6 000 étudiants en sport qui ont manifesté partout en France. À Besançon, près de 600 étudiants de cette même filière doivent se partager un amphithéâtre de 120 places. D'autres sont obligés de venir en cours le week-end, alors qu'on leur demande simultanément de travailler pour financer leurs études.

À Lille, en sciences politiques, les travaux dirigés sont repoussés de plusieurs semaines, car les enseignants-chercheurs ne sont pas assez nombreux. Des vacataires de Lyon ont été recrutés en urgence, mais leur faible rémunération couvre à peine leurs frais de transport.

À Bordeaux, les étudiants en sont réduits à attaquer leurs universités en justice afin de pouvoir étudier ! Pas plus tard qu'hier, j'ai été bouleversée par la situation d'un étudiant que je recevais, sans affectation depuis plus de deux ans.

À tout cela, il faut encore ajouter les conséquences de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités – la LRU – qui se font sentir à Orléans ou à Limoges, où l'université est en déficit chronique et va devoir réaliser 2 millions d'euros d'économies.

Les résultats, vous les connaissez : gel de postes d'enseignants, baisse de l'offre de formation, suppression d'emplois aidés pour les personnels techniques.

Pour conclure cet état des lieux, j'aimerais citer la doyenne de psychologie de l'université de Strasbourg : « Nous sommes coincés dans un système bourré de contradictions. On ne peut qu'attendre que le système implose, ça ne peut continuer comme ça. »

Je sais qu'une réflexion sur le long terme est amorcée, mais c'est dès à présent qu'il faut parer à l'urgence de la situation. La représentation nationale doit se saisir au plus vite de cet enjeu. Madame la ministre, comment faire face à cette rentrée 2017 qui voit le nombre d'étudiants grimper en flèche, situation pourtant prévue de longue date ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Madame la députée, vous avez raison de le signaler, la préparation de la rentrée universitaire de 2017 a occupé pendant tout l'été nombre de présidents d'université, de recteurs et de personnels. Je tiens à les remercier aujourd'hui publiquement pour les efforts qu'ils ont accomplis. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.)*

Depuis le début de la semaine, nous terminons les derniers appariements entre les étudiants qui n'ont pas trouvé d'affectation et les places libres. Car il reste 117 000 places dans l'enseignement supérieur, dans les licences universitaires, 9 200 places dans les BTS et 2 500 places en classe préparatoire. Il est temps que nous nous emparions de la question de l'orientation correcte des étudiants.

M. Claude Goasguen. Et de celle de la sélection ?

Mme Frédérique Vidal, ministre. Nous devons les amener à réfléchir à leur futur, au type de filière qu'ils souhaitent intégrer, aux débouchés professionnels. Il nous faut mettre en adéquation l'offre de formation avec les attentes des étudiants.

M. Ugo Bernalicis. Oui, c'est plutôt dans ce sens qu'il faut agir !

Mme Frédérique Vidal, ministre. Cette année, le budget de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sera augmenté dans la loi de finances de plus de 700 millions d'euros, dont 234 millions pour l'enseignement supérieur, ce qui porte le budget de l'enseignement supérieur à 13,4 milliards d'euros pour 2018. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.)*

Pour accompagner la démographie, les 100 millions d'euros qui avaient été mis dans les universités en 2017 ont été basés et maintenus en 2018. Ce que nous devons faire aujourd'hui, c'est accompagner la réussite des étudiants, et c'est à cela que sert la concertation qui a débuté en juillet. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 127

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 octobre 2017](#)